

## MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

### LE 8 DÉCEMBRE 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 8 décembre 2025 à 19h00, au Centre Multifonctionnel sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Mireille Langlois, Lynda Desbois et Sylvie Blais

Messieurs François Beaudin, Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais

Assistait également à la séance, monsieur Yan Ritchie, greffier-trésorier

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.

#### 2. MOT DE BIENVENUE

Le maire, monsieur Henri Grenier souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2025-12-275

#### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Lynda Desbois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2025
5. Dépôt et approbation de la liste des chèques et des prélèvements de novembre 2025
6. Dépôt et approbation de la liste des comptes à payer de novembre 2025
7. Dépôt des états des revenus et dépenses
8. Correspondance
9. Dons ou commandites
10. Paiements de factures
11. Proposition de service – entente annuelle 2026 – H2Lab
12. Ouverture de la virée au 9, rue Amédée
13. Virée d'autobus scolaire et véhicules sur la propriété de m. Daniel Briand
14. Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026
15. Nomination d'un maire suppléant
16. Autorisation de signatures – entente OAA Espoir Calins
17. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
18. Registre public des déclarations faites par un membre du conseil
19. Vœux de Noël – journal Gaspé Spec
20. Offre de services - Ganex
21. Autorisation de signature pour le projet de convention d'aide
22. Programmation de travaux – programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2024-2028 (TECQ)
23. Soumission pour réparation du compresseur de l'aréna par CIMCO
24. Affaires nouvelles
25. Période de questions
26. Levée de la séance

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

2025-12-276

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2025**

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2025 soit adopté tel que présenté aux membres du conseil.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

2025-12-277

**5. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES, DES PRÉLÈVEMENTS ET DES DÉPÔTS DIRECTS DE NOVEMBRE 2025**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que pour la période de novembre 2025: la liste des dépôts et des chèques portant les numéros #917202 à #917230 au montant de 63 794.71\$, #918702 à #918907 au montant de 98 157.53\$, la liste des prélèvements portant les numéros #902467 à #902505 au montant de 86 685.23\$ et les dépôts directs #2616 à #2662 au montant de 6 315 390.06\$, le tout pour un grand total de 6 564 027.53\$ soient approuvés et entérinés par les membres du conseil.

Ces montants incluent les dépenses réalisées par le greffier-trésorier via sa délégation de pouvoir.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente que les crédits étaient disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

---

Greffier-trésorier

2025-12-278

**6. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2025**

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que les membres du conseil municipal approuvent la liste des comptes à payer de novembre 2025 au montant de 103 072.95\$ et autorisent le paiement des factures.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

---

Greffier-trésorier

2025-12-279

**7. DÉPÔT DES ÉTATS REVENUS ET DÉPENSES AU 30 NOVEMBRE 2025**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Lynda Desbois et résolu unanimement que les états des revenus et dépenses de novembre 2025 soient déposés et adoptés.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

## 8. CORRESPONDANCE

- ✓ Visite de monsieur Johnny Huard à l'école St-Bernard
- ✓ Ministre des ressources naturelles et des forêts : révision cadastrale

2025-12-280

## 9. DONS OU COMMANDITES

Étant en potentielle situation de conflit d'intérêt, monsieur Denis Langlois ne participe pas à la discussion ni à la prise de décision concernant les dons accordés aux établissements scolaires.

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Lynda Desbois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les dons suivants :

- École Le Phare : 700 \$
- École St-Bernard : 700\$
- École Shigawake/Port-Daniel : 500\$
- École Polyvalente de Paspébiac : 500\$
- Polyvalente Mgr Sévigny : 500\$
- Association pulmonaire du Québec : 25\$
- Fondation de l'Hôpital Ste-Justine : 100\$
- Centre d'action bénévole Gascons-Percé Inc. : 200\$
- Centre de jour du SEGA : 100\$
- Eastern Shores School Board : 100\$

Le montant total donné en dons s'élève à 3 425 \$

### Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-12-281

## 10. PAIEMENTS DE FACTURES

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes;

- ATPQ (association des travaux publics du Québec): facture reliée au renouvellement du membership pour 2026 au montant de 150\$
- CRSBP Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (centre régional de services aux bibliothèques publiques) : facture reliée à la contribution financière annuelle et contribution pour les services informatiques pour l'année 2026 au montant de 12 040.04\$, avant taxes. Cette dépense sera inscrite au budget 2026
- Englobe Corp. : factures (2) reliées au contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre du projet d'alimentation et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées – secteur Gascons
  - Facture no 259431 couvrant la période du 28 septembre au 1<sup>er</sup> novembre 2025 au montant de 72 147.50\$, avant taxes.
  - Facture no 262559 couvrant la période du 2 novembre au 29 novembre 2025 au montant de 50 077.85\$ avant taxes.
  - Cette dépense de 122 225.35\$ sera inscrite au règlement numéro 2025-01
- Rezilio Technologie (portail pour la préparation et gestion de crise): facture reliée au renouvellement d'abonnement pour 2026-2028 au montant de 2 081\$, avant taxes
- Action Progex : facture reliée au décompte no 5 dans le cadre du projet d'alimentation et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées, secteur Gascons au montant de 5 468 034.54\$, avant taxes;
- ICO technologies Inc. : facture reliée au contrat de support annuel dans le cadre de "Première Ligne" pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2026 au montant de 886.40\$, avant taxes
- COMBEQ : facture reliée à la cotisation 2026 (inspectrice) au montant de 380\$, avant taxes

- Tetra Tech QI Inc. : facture reliée aux honoraires professionnels pour la demande d'étude de capacité résiduelle – station d'épuration du secteur Port-Daniel au montant de 5 698.75\$, avant taxes;

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**CERTIFICAT DE DISPONIBLITÉ DE CRÉDIT**

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-dessus présentées.

---

Greffier-trésorier

**2025-12-282**

**11. PROPOSITION DE SERVICE – ENTENTE ANNUELLE 2026 – H2LAB**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la grille tarifaire soumis par H<sub>2</sub>LAB pour l'analyse des tests d'eau pour l'année 2026.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2025-12-283**

**12. OUVERTURE DE LA VIRÉE AU 9, RUE AMÉDÉE**

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise un montant de 400\$ à madame Diana Deraîche (9, rue Amédée) à titre de dédommagement pour la virée des véhicules des matières résiduelles, déneigement et autres et ce, pour l'année 2026.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2025-12-284**

**13. VIRÉE D'AUTOBUS SCOLAIRE ET VÉHICULES SUR LA PROPRIÉTÉ DE M. DANIEL BRIAND**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le versement au montant de 120\$ pour l'année 2026 à monsieur Daniel Briand pour la virée d'autobus scolaire et véhicules sur sa propriété (lot 701-9 devenu le lot 6 169 239) selon une entente survenue entre les deux parties.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2025-12-285**

**14. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 145 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir le lieu où se tiennent les séances du conseil;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Lynda Desbois et résolu :

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026 qui débuteront à **19h00** en alternance à la salle communautaire de la Maison Legrand et au Centre multifonctionnel de Gascons, sauf pour celles de juin et de septembre, qui se tiendront au Club de l'âge d'or «Three Stars».

Lundi, 12 janvier 2026	salle communautaire de la Maison Legrand
Lundi, 9 février 2026	Centre multifonctionnel de Gascons
Lundi, 9 mars 2026	salle communautaire de la Maison Legrand
Lundi, 13 avril 2026	Centre multifonctionnel de Gascons
Lundi, 11 mai 2026	salle communautaire de la Maison Legrand
Lundi, 8 juin 2026	salle du Club de l'Âge d'or «Three Stars»
Lundi, 13 juillet 2026	Centre multifonctionnel de Gascons
Lundi, 10 août 2026	salle communautaire de la Maison Legrand
Lundi, 14 septembre 2026	salle du Club de l'Âge d'or «Three Stars»
Mardi, 13 octobre 2026	Centre multifonctionnel de Gascons
Lundi, 9 novembre 2026	salle communautaire de la Maison Legrand
Lundi, 14 décembre 2026	Centre multifonctionnel de Gascons

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi qui régit la municipalité.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

#### **2025-12-286 15. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

**ATTENDU QUE** selon l'article 116 du Code municipal, le conseil, peut en tout temps, nommer un(e) des conseillers/conseillères comme maire suppléant;

**ATTENDU QUE** le maire suppléant, en l'absence du maire ou pendant les vacances de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les priviléges, droits et obligations y attachés, y compris la représentation au conseil des maires.

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par monsieur François Beaudin, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que le conseiller, monsieur Denis Langlois soit nommé maire suppléant de la municipalité de Port-Daniel-Gascons pour agir en l'absence du maire et ce, pour une période d'un an.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

#### **2025-12-287 16. AUTORISATION DE SIGNATURES – ENTENTE OAA ESPOIR CALINS**

Il est proposé par monsieur François Beaudin, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu :

Que le conseil municipal autorise le maire ainsi que le directeur général à signer l'entente relative à la fourniture de services de refuge pour animaux domestiques et l'application des réglementations municipales concernant les chiens avec OAA Espoir Calins selon les modalités présentées.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

#### **17. DÉPÔT DE LA DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, monsieur le maire, Henri Grenier ainsi que les conseillères mesdames Mireille Langlois, Lynda Desbois et Sylvie Blais et les conseillers, messieurs François Beaudin, Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais ont déposé leur déclaration écrite mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'ils peuvent avoir dans les immeubles situés sur le territoire de la municipalité et de la MRC du Rocher-Percé et dans les personnes morales, des sociétés, des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipal dont les membres font partie.

## **18. REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS FAITES PAR UN MEMBRE DU CONSEIL**

En conformité avec l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, le greffier-trésorier doit déposer au conseil un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil lorsqu'il a reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus, soit 200\$.

Le greffier-trésorier affirme n'avoir reçu aucune déclaration des membres du conseil municipal au cours de la dernière année.

**2025-12-288**

## **19. VŒUX DE NOËL – JOURNAL GASPÉ SPEC**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Lynda Desbois et résolu que le conseil municipal accepte la proposition du Journal Gaspé Spec pour une parution d'un quart de page couleur (4 X 9) au montant de 450\$, avant taxes.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2025-12-289**

## **20. OFFRE DE SERVICE DE GANEX**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que le conseil municipal :

- Accepte l'offre de services de Ganex pour le remplacement des composantes de l'automation au poste de pompage de Clemville au montant de 22 670\$, avant taxes
- Cette dépense sera payable à la réception de la facture et sera inscrite au programme de la TECQ 2024-2028

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2025-12-290**

## **21. AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE PROJET DE CONVENTION D'AIDE**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Lynda Desbois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le maire, monsieur Henri Grenier à signer le protocole d'entente relatif à l'octroi à la municipalité par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.2 du programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023-2033.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2025-12-291**

## **22. PROGRAMMATION DE TRAVAUX – PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2024-2028 (TECQ)**

Attendu que :

- La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;
- La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du Guide qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employé(e)s et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de TECQ 2024-2028;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux numéro 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement;
- La Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux numéro 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2025-12-292 23. SOUMISSION POUR LA RÉPARATION – COMPRESSEUR DE L'ARÉNA PAR CIMCO**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte :

- le prix soumis par CIMCO pour le contrat de services pour effectuer la réparation du compresseur pour l'aréna au montant de 14 446.4\$, avant taxes
- Cette dépense sera payable sur réception de la facture et sera inscrite au programme de la TECQ 2024-2028

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**24. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune nouvelle affaire s'est ajoutée à la présente séance.

**25. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de question s'est tenue avec les gens de l'assistance.

**2025-12-293 26. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Sylvie Blais propose la clôture et la levée de la séance à 19 h 47.

---

Henri Grenier, maire

Yan Ritchie, greffier-trésorier